ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 MARS 1973
PREMIERE CIRCONSCRIPTION

Candidat d'Action Gaulliste

J'ai pris comme suppléant M. Emile PAQUIER, Conseiller Municipal à Angoulême, chargé du Corps des Sapeurs-Pompiers, Président de la Section : F.N.C.R. de Basseau-Sillac, vice-président des Anciens de la 9[me] Division d'Infanterie Coloniale. Après avoir rejoint les rangs de la Résistance il a participé avec le 30[me] B.C.P. et les F.F.L. aux combats de la Libération.

Nous nous connaissons depuis assez longtemps sans que j'aie besoin de vous dire qui je suis. Ce qu'il faut que vous sachiez c'est pourquoi je suis candidat d'Action Gaulliste et pourquoi M. Perrilliat se présente. Si le Général de GAULLE vivait encore je serais le seul à avoir le droit de me réclamer de ses couleurs. J'ai été son premier député en Charente, j'ai toujours eu sa confiance absolue et il me l'a maintenue jusqu'à sa mort. Pendant plus de 40 ans nous avons été liés d'une amitié qui n'a jamais connu une ombre. Faut-il s'étonner que je ne puisse souffrir que l'on se serve de son nom pour des buts qui n'étaient pas les siens. Cela explique bien des manœuvres pour m'écarter. Ai-je donc déçu les électeurs ? Les chiffres apportent leur réponse ; les voici : au deuxième tour :

1958 : Réthoré : 20.572	1967 : Réthoré : 34.428
1962 : » : 32.034	1968 : » : 33.103 au premier tour.

Je n'ai jamais montré ni parti pris ni sectarisme. Je ne rends pas service pour piper des voix. Tous ceux qui sont venus chez moi chaque dimanche matin à partir de 6 h. 30 ont pu voir que j'accueillais avec la même amitié ceux qui étaient des arrondissements d'Angoulême, de Cognac, de Confolens ; pour moi le malheur n'est ni gaulliste, ni communiste, ni indépendant, ni de tel ou tel arrondissement ; là où il est il faut le soulager. Bien misérable celui qui ne le comprend pas. Voilà pour ce qui me concerne. Mais M. Perrilliat, je n'avais jamais entendu son nom avant que M. Olivier Guichard, Ministre de l'Education Nationale, me demande de le prendre il y a de cela quelques années. J'hésitai longtemps, sachant par expérience que les parachutés une fois élus laissaient là leurs électeurs pour se pousser à Paris dans la Politique. Enfin je cédai sur l'assurance qu'il apprendrait son métier à mon école, il donna par écrit un engagement de ne jamais être candidat contre moi. Il gagna ma confiance. Je lui ouvris les portes du Conseil Municipal, à Angoulême, en demandant à mon ami Chiron de prendre un certain nombre de conseillers U.D.R. parmi lequels il figurait et j'en pris mon parti en pensant qu'il ne ferait peut-être pas un mauvais député.

Mais je commençai rapidement à m'inquiéter lorsque je vis que ses relations, ses amitiés, n'étaient pas les miennes. Tout le monde sait que mon frère et moi avons le cœur populaire, ce qui veut dire que c'est avec le peuple que nous nous sentons à l'aise ; que la grande bourgeoisie, les industriels de combat, les nouveaux riches, ne nous fréquentent pas ; et brusquement on me dit que M. Perrilliat ne voulait plus supporter la direction que je marquais, il s'impatientait, qu'il disait que j'avais fait mon temps, qu'il fallait me jeter par dessus bord. Puis malgré son engagement d'honneur pris par écrit de ne jamais être candidat contre moi aussi longtemps que je serais candidat U.D.R. dès Mars 1972 avant même qu'il soit question d'investiture en plein exercice de mon mandat il posa sa candidature devant ce qu'on appelle la Fédération Départementale pour se faire désigner dans des conditions scandaleuses.

Monsieur TESSEYDOU, Secrétaire départemental, ayant déclaré qu'il avait pour voter les pouvoirs du Docteur ALLONCLE, député de Confolens, qui ne les lui avait jamais donnés, et lui en a porté le démenti dans les journaux.

Sans doute pensait-on que j'abandonnerais **mais ce serait trahir une amitié de 40 ans que d'abandonner et que de laisser croire aux gaullistes que l'homme des industriels peut être celui du Général de GAULLE.** Je laisse à M. Perrilliat ses investitures, ses amis, dont certains lorsque nous pleurions après avoir entendu la radio annoncer que notre de GAULLE avait solitaire repris le chemin de Colombey, criaient leur joie insolente.

J'affirme sur l'honneur que jamais il n'a été question de céder ma place à M. Perrilliat mais de le prendre comme suppléant. S'il en avait été autrement lui aurai-on demandé l'engagement qu'il a donné ?

Un coup de force de M. Olivier GUICHARD a imposé la candidature de M. Perrilliat malgré la parole qui m'avait été donnée et sans avoir consulté le groupe parlementaire U.D.R. qui était tout derrière moi, et l'est resté. M. Perrilliat n'a aucune attache à Angoulême. Qui l'empêchait d'aller dans un arrondissement où il n'y avait pas de député U.D.R. ?

Mais c'en est assez de ces misères. La grande voix qui nous vient d'outre tombe nous dit qu'en ces heures où se joue le destin de la France, le devoir est de barrer la route aux communistes en nous serrant derrière le Président de la République, gardien de la Constitution et de nos libertés. Que peuvent compter les blessures d'amour propre lorsque le destin de la France est en jeu, puis la partie gagnée, et nous la gagnerons, nous remettrons de l'ordre dans l'Etat.

On ne peut rien faire sans la volonté des Gaullistes. Nous avons trop souffert des compromissions pour les tolérer davantage : il faut balayer toutes les pourritures, frapper sans pitié, ceux qui ont préféré l'argent à leur conscience, faire comprendre à ces puissances redoutables du grand capitalisme que leur temps est passé, que celui du peuple, des classes moyennes est venu, que la justice sociale doit être dans les faits non dans les promesses, que la jeunesse a le droit aux places en même temps qu'aux diplômes, que la vieillesse et la pauvreté doivent être secourues, que le paysan doit être protégé contre la spéculation sur ses produits, que le bien le plus précieux de l'homme avec la liberté c'est la paix, que sans rejeter l'amitié américaine nous resterons fidèles à celle de la Russie qui en maintenant indépendante l'Allemagne de l'Est, maintient dans leur tombe les revanchards allemands. Comment n'aurions nous pas courage et confiance à livrer, et à gagner ce combat qui est celui de l'avenir et de la France.

Tel que vous me connaissez, tel je resterai, vous rendant service et apportant mon soutien à Monsieur Georges POMPIDOU, gardien de nos libertés.

UNE FIDELITE SANS FAILLE AU GAULLISME

7 MAI 1949.

Mon cher Ami,

Merci d'avoir cité mon nom dans votre article que je transmets au Général de Gaulle. Soyez assuré, mon cher Ami, de mon amical souvenir.

André MALRAUX

27 AOUT 1970.

Mon cher Réthoré,

J'ai reçu avec plaisir et lu avec intérêt la lettre que vous m'avez adressée au cours de votre séjour en Italie. Soyez assuré que ma pensée vous est fidèle. *Charles de GAULLE*

6 JUIN 1969.

Mon cher Réthoré,

De tout cœur je vous remercie de votre message et de votre lettre. Je sais combien me sont fidèles les sentiments qui les ont exprimés. *Charles de GAULLE*

15 JANVIER 1970.

Bien cordialement et fidèlement à vous, mon cher Réthoré. Mes meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

Charles de GAULLE

30 DECEMBRE 1972.

Merci, mon cher Ami, de vos bons vœux. Acceptez aussi les nôtres très sincères, et chaleureux, et faites ce qu'il faut pour gagner votre bataille. Bon courage, gagnez. Fidèlement vôtre.

Jacques VENDROUX
beau-frère du Général de GAULLE

Lettre de Monsieur le Contre Amiral Philippe de GAULLE *Paris le 12 Août 1972*

Monsieur le Député,

Ce n'est que récemment que j'ai pu extraire du volumineux courrier qui m'est parvenu à l'occasion de l'inauguration du monument de Colombey la carte personnelle que vous avez pris la peine de m'adresser avec la coupure de presse d'une très émouvante et éloquente chronique de notre temps « Souvenirs de Charles de GAULLE » dont vous êtes l'auteur.

Je souhaiterais qu'un peu plus de gens qui écrivent sur le Général l'aient vu avec autant de justesse, de sincérité, et de talent que vous. Vous avez tout à fait raison de dire, par exemple, que « le dernier et malheureux scrutin l'a frappé droit au cœur » mais que ce n'est pas au peuple qu'il en a voulu.

Avec l'expression de mes remerciements, Monsieur le Député, je vous prie d'agréer celle de mes sentiments respectueux et dévoués. *Contre Amiral de GAULLE*

Lettre de Monsieur CHABAN-DELMAS,
à Mademoiselle Simone BLANLOEUIL, *Le 23 Mars 1972.*
infirmière à l'Hôpital militaire Robert Picquet,
à Bordeaux, et originaire de Charente.

Vous avez bien fait de m'écrire au sujet des péripéties électorales d'Angoulême. Comme vous, j'apprécie pleinement Monsieur Réthoré que je considère effectivement comme un de mes amis et qui a rendu les plus grands services au pays ainsi qu'à la Charente. Il ne saurait être question que M. Réthoré soit l'objet d'une manœuvre déloyale et sur ce point vous pouvez être assurée que j'y veillerais. *CHABAN-DELMAS*

10.000 HECTARES DE PLANTATIONS NOUVELLES

Cher Ami,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de mon prédécesseur sur l'intérêt que présentait pour les viticulteurs de l'Aire d'appellation cognac, l'attribution rapide d'un nouveau contingent d'autorisations de plantations nouvelles à titre gratuit. Il m'est agréable de vous faire connaître qu'il m'a paru possible de prévoir l'ouverture d'un contingent de 10.000 hectares de droits de plantations à réaliser avant le 31 Décembre 1973, compte tenu de la situation actuelle du marché du cognac.

Jacques CHIRAC,
Ministre de l'Agriculture

Monsieur Maurice SCHUMANN, Ministre des Affaires Etrangères. *24 Mai 1972*

Cher Ami,

Une fois de plus je vous remercie et vous félicite de votre très bel article ; il m'a fourni un des thèmes de ma dernière communication au Conseil des Ministres. *Maurice SCHUMANN*

Monsieur Perrilliat vous avez manqué à l'honneur. Le 1er Juin 1971 vous écriviez à M. Lévéque, président départemental de l'U.D.R. : « Si en 1973 notre ami Réthoré se présente comme candidat U.D.R., il ne saurait être question que je me présente contre lui, avec un autre patronage politique ». Oubliant vos engagements dès Mars 1972 vous meniez campagne contre moi et vous faisiez désigner candidat par la Fédération U.D.R. de la Charente au moment où les investitutres n'étaient pas même engagées. Vous poussiez vos manœuvres malgré l'engagement que vous aviez pris. On ne vous connaissait pas en Charente. Vous vous êtes révélé tel que vous êtes, d'une ambition dévorante, passant sur tout pour la satisfaire. Si par impossible vous étiez élu vous tromperiez les malheureux qui vous auraient fait confiance, comme vous m'avez trompé. Le parachuté que vous êtes rejoindrait Paris pour se pousser dans la politique laissant là ses électeurs.

Tant d'argent dépensé avec tant de prodigalité étonne et inquiète. Jamais depuis les temps lointains où Jean Hennessy faisait de la politique on n'avait vu pareille débauche d'affiches couvrant les murs, les portails, ces portraits immenses sur les murs et dont le prix effraie. Cela n'étonnait pas alors car M. Hennessy était riche à milliards. M. Perrilliat est d'une modeste famille. Les candidats de la majorité ont reçu 10.000 F. C'est une goutte d'eau dans ce déluge d'argent, d'où vient le reste ? et qui donc paie ? : à Cognac et à Confolens M. Hardy et le Docteur Alloncle sont candidats de la majorité comme M. Perrilliat, il n'y a pas cet inquiétant et scandaleux étalage d'argent dans les débauches d'affiches.

Les Républicains ne veulent ni d'un communiste, ni d'un parachuté entre les mains des gros industriels. Pour dire non aux communistes, non à l'argent qui se croit tout puissant, dès le premier tour, Républicains votez Raymond RETHORE.

Vous dites que je suis trop vieux. Pourquoi alors est-on allé chercher M. Pinay qui a 81 ans ? Pourquoi a-t-on donné l'investiture à M. René Pléven, Ministre de la Justice, qui a 3 mois de plus que moi ?.

Je n'ai traité ici ni des questions politiques, ni de mon programme. Je l'ai fait longuement dans la Tribune libre des journaux. Pour répondre à tant d'amis connus et inconnus j'ai fait cette mise au point. L'honnêteté m'y obligeait, je leur devais la vérité. Voilà qui est fait. Par dessus tout c'est à mon honneur que je tiens.

VU LE CANDIDAT.

Suppléant
Emile PAQUIER

Raymond RETHORE
Député Sortant

S.A.J.I.C. — Angoulême